Documentation générale destinée à l'information des consommateurs

GRENOUILLEAU FRERES Services Funéraires
Inscription au RCS d'Angers : 790400089
Forme juridique : Société Anonyme Simplifiée
Capital social : 200.000 Euros
Réprésentant légal : Monsieur Nicolas GRENOUILLEAU
Agence : Rue du Pré Barreau 49340 Trémentines

Mise à jour le jeudi 24 septembre 2026

Habilitation funéraire n°ROF 24 49 0046	Habilité	Durée
Transport de corps avant mise en bière	oui	12/03/2029
Organisation complète des Obsèques	oui	12/03/2029
Soins de conservations	oui	12/03/2029
Fourniture de Housses, des cercueils et accessoires	oui	12/03/2029
Gestion et utilisation de chambre funéraire	oui	12/03/2029
Fourniture de Corbillards et voitures de deuil	oui	12/03/2029
Fourniture de personnel et des objets et prestations nécessaires aux obsèques, inhumations, exhumations et crémations	oui	12/03/2029

Prestation rendues obligatoires par un texte législatif ou réglementaire

Prestations règlementairement obligatoires en toutes circonstances	
Si le défunt en est porteur, le retrait d'une prothèse (stimulateur cardiaque) fonctionnant au moyen d'une pile incompatible avec l'inhumation ou la crémation	à partir de 194 €
La fourniture du cercueil avec une plaque d'identité, une cuvette étanche et quatre poignées	à partir de 895 €
La housse mortuaire en cas de transport avant mise en bière	57 €
Si vous optez pour une inhumation :	
- le personnel pour l'inhumation :	à partir de 110 €
- le creusement et le comblement de la fosse :	à partir de 895 €
- l'ouverture et la fermeture du caveau :	à partir de 319 €
Si vous optez pour une crémation :	
- le personnel pour la crémation :	à partir de 110 €
- la fourniture de l'urne avec la plaque :	à partir de 57 €
- la prestation de scellement de l'urne sur concession :	à partir de 128 €
- la prestation de dépôt de l'urne en dépôt de columbarium	à partir de 128 €
- la prestation de dispersion :	à partir de 45 €

Présentation des prestations et fournitures

1/ Préparation/ Organisation des Obsèques

Organisation des Obsèques	à partir de 184 €
Démarches et formalités administratives	à partir de 86 €

2/ Transport du défunt avant mise en bière (sans cercueil) pour un retour du corps à domicile, dans une chambre funéraire, ou tout autre lieu

Mise à disposition d'un véhicule funéraire avec son chauffeur en journée :	*à partir de 186 €*
Dans le cas d'un transfert à partir de 19h jusqu'à 8h le matin et dimanche ou jour férié	*à partir de 245 €*
Housse mortuaire	
- Housse sanitaire (*)	57,00 €
- Housse sanitaire pour type accident (*)	86,00 €

3/ Cercueils et accessoires

Les différents modèles de cercueils (gamme inhumation ou crémation) proposés sont vendus avec les équipements suivants : cercueil, quatre poignées, plaque d'identité, visseries, caches-vis, cuvette absorbante biodégradable. Epaisseur selon la règlementation en vigueur

Cercueil en chêne Massif (*)	*à partir de 975 €*
Cercueil en Chataigner Massif (*)	*à partir de 1.933 €*
Cercueil en Pin Massif (*)	*à partir de 895 €*
Cercueil en placage chêne sur Pin (*)	*à partir de 1.560 €*

Cercueil en zinc hermétique (**) sur devis selon modèle cercueil

Le cercueil hermétique est obligatoire dans les cas suivants :

- si la personne était atteinte au moment du décès de l'une des infections transmissibles dont la liste est fixée dans l'article R2213-2-1
- en cas de dépôt du corps soit à résidence , soit dans un édifice cultuel ou dans un caveau provisoire , pour une durée excédant 6 jours
- pour un Transport Après Mise en Bière hors frontières
- pour un Transport Après Mise en Bière aérien quel qu'il soit ; dans tous les cas où le Préfet le prescrit .

Capitons (selon les approvisionnements, la Fabrication est perturbée)	*à partir de 192 €*
Accessoires sur cercueils :	*à partir de 28 €*

4/ Mise en bière et fermeture du cercueil

Personnel des Ets Grenouilleau Frères :	*à partir de 82 €*

5/ Transport du défunt après mise en bière (avec cercueil) pour convoi vers le cimetière, le crématorium ou tout autre lieu

Véhicule de liaison pour un transfert en forfait	*à partir de 180 €*

6/ Cérémonie funéraire

- Véhicule corbillard	à partir de 530 €
- Personnel utile	à partir de 110 €

7/ Inhumation

Personnel pour Inhumation (*)	à partir de 110 €
Creusement et comblement d'une fosse (*)	*à partir de 895 €*
Ouverture du caveau (*)	à partir de 184 €
Fermeture du caveau (*)	à partir de 135 €

8/ Crémation

Crémation : la tarification des services de crémation est détérminé selon chaque centre de Crémation. Il convient donc de s'y reporter

- crémation adulte	selon le crématorium retenu
Personnel de cérémonie pour crémation (*)	selon le crématorium retenu
- Maitre de cérémonie du crématorium	selon le crématorium retenu
Fourniture d'une urne avec sa plaque d'identité (*)	à partir de 57 €
Remise urne funéraire (*)	à partir de 45 €

Présentation des éléments complémentaires (appelés Prestation complémentaires optionnelles selon le devis règlementaire)

1/ Préparation/ Organisation des Obsèques

Pratique par du personnel diplômé de Thanatopraxie	à partir de 194 €
Utilisation du laboratoire du Centre funéraire nécessaire à la pratique sur défunt	à partir de 92 €
Maison Funéraire de Trémentines:	
- Frais admission en salon funéraire	110,00 €
- Salon funéraire avec ses équipements (forfait 3 jours)	1 910,00 €
- En sus du forfait pour une journée complémentaire en salon funéraire	640,00 €
- Intervention d'un agent d'entretien pour nettoyage de l'espace funéraire	162,00 €
- séjour en case refrigéré (pas de présentation en salon funéraire) (par jour utilisé)	55,00 €
- Mise à disposition d'un lit refrigéré y compris parure de lit pour présentation en salon	68,00 €

6/ Cérémonie funéraire

Présence d'un Maitre de Cérémonie	à partir de 148 €
Salle de cérémonie civile de Cholet ou de Beaupreau	à partir de 240 €
Salle de convivialité Site de St Macaire en Mauges	à partir de 120 €

7/ Inhumation

Fourniture d'un caveau	*à partir de 570 €*
Pose d'un caveau (sous réserve de la nature du sol)	*à partir de 563 €*
Exhumation de corps	*à partir de 285 €*

8/ Gravure

Gravure tarif à la lettre	à partir de 6,40 €

(*) Prestation règlementairement obligatoire en toute circonstance
(**) Prestation obligatoire en fonction des circonstances